

# Reprise de l'escalade en salle

## Protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection

### Respectez les gestes barrières

	Geste 1 : Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique (FHA).		Geste 2 : Se couvrir systématiquement le nez et la bouche quand on tousse ou éternue dans son coude.
	Geste 3 : Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.		Geste 4 : Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
	Geste 5 : Porter un masque grand public dans certaines situations.		
<b>En cas de doute :</b>			
	Geste 6 : Rester chez soi ou dans son lieu de confinement, éviter les sorties et les contacts avec des personnes fragiles, contacter le médecin si besoin.		Geste 7 : Limiter les contacts directs et indirects (via les objets).
	Geste 8 : Porter impérativement un masque grand public dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.		

### Adoptez les règles barrières escalade

#### Hygiène et désinfection des mains

- A l'entrée et à la sortie des installations
- Après chaque voie ou chaque bloc



#### Port du masque

Son usage est fortement recommandé lors de la pratique. Son utilisation protège efficacement les autres grimpeurs mais également les prises, la corde et la surface de la SAE en évitant toutes les projections.

Il est obligatoire dans tous les regroupements et dans tous les cas où la distanciation physique est impossible.



### Tenues vestimentaires, vestiaires

Les vestiaires sont fermés. Les grimpeurs viennent directement en tenue de sport propre. Celle-ci doit être lavée après chaque séance.

**Être pieds nus est interdit** dans les installations et à proximité des structures d'escalade (tapis, pied de voie...).

**Le port d'un t-shirt est obligatoire.**



### Matériel

Privilégier le matériel personnel



Chaque grimpeur vient avec masque, gel hydro alcoolique, mouchoirs...

Pas d'échange de matériel ou d'objet entre pratiquants pendant la séance (ou sans désinfection préalable)

Les bouteilles d'eau, gourdes sont individuelles et marquées au nom du grimpeur.

Les sacs des grimpeurs ne doivent pas être en contact les uns avec les autres.

### Avant l'ouverture le club ou l'établissement :

Informe les grimpeurs sur :

- Les gestes barrières ;
- Les précautions sanitaires avant de se rendre dans les installations, le nouveau planning ;
- Les nouvelles conditions d'accès (créneaux, nombre de personnes autorisées, moyen de réservation éventuelle) ;
- Les nouvelles conditions de pratique.



Limiter à **10 personnes**  
**maximum par zone**